



# FORÊTS PÉRIURBAINES

## Les défis des forêts aux portes des villes

La zone périurbaine désigne l'espace situé à la périphérie des villes, mêlant habitat dispersé, activités agricoles résiduelles et forte dépendance aux centres urbains pour l'emploi et les services. En France, selon l'Insee, près de 40 % de la population vivent dans ces espaces marqués par un étalement urbain croissant. Les forêts de ces zones périurbaines sont soumises à plusieurs pressions liées à la proximité des centres urbains : morcellement, fréquentation, remise en question de la pertinence des coupes, risque incendie... Elles sont aussi le terrain de jeu de propriétaires engagés, déterminés à accueillir et à montrer leurs efforts pour la gestion durable de ces massifs. Ces forêts aux portes de la ville rendent en effet aux populations urbaines des services écosystémiques incontournables, en purifiant l'air, l'eau, ou en atténuant le réchauffement.

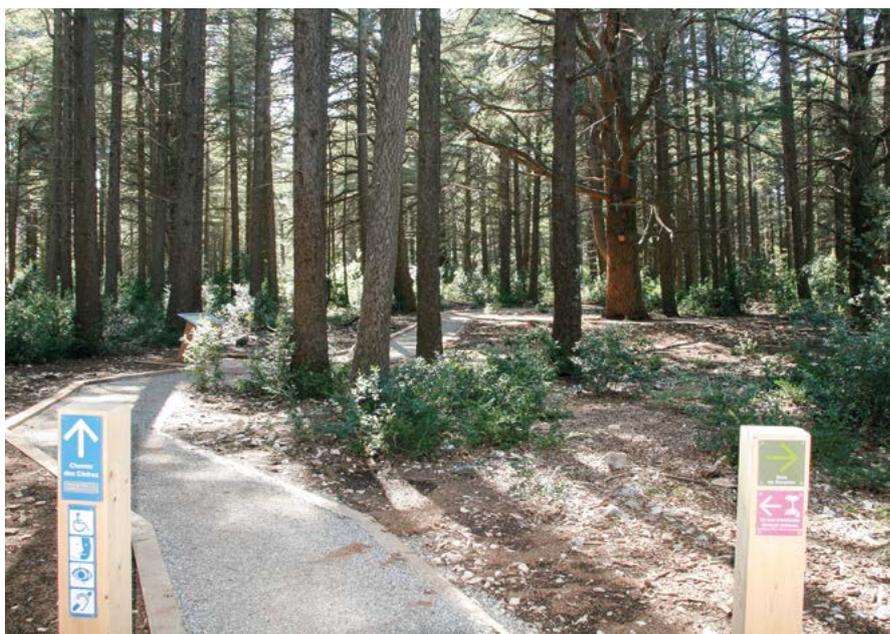
Dossier réalisé par Blandine Even,  
Violaine Grimpel et Charlotte Lance

# Forêt et villes, plus connectées que jamais

**Le développement urbain des trente dernières années a renforcé la porosité entre espaces urbains et forestiers. Dans le même temps, les citoyens expriment de fortes attentes quant aux usages récréatifs de la forêt. Les forêts proches des villes deviennent des éléments clés du bien-être urbain.**

Le taux d'urbanisation en France métropolitaine frôle les 80 %. Depuis les années 1970, le rythme de l'urbanisation ralentit et la croissance de la population se répartit désormais presque également entre les zones urbaines et rurales, avec une expansion notable des zones périurbaines.

Dans leur article « Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique », les chercheurs Pascal Papillon et Rodolphe Dodier examinent l'évolution des usages des forêts situées en périphérie urbaine, en mettant en lumière leur transformation d'espaces récréatifs vers des lieux perçus comme bénéfiques pour la santé. « En France comme en Europe, les espaces boisés périurbains font l'objet d'une forte demande sociale en tant qu'espaces récréatifs », expliquent les auteurs. Les gestionnaires des forêts publiques ont alors tendance à transformer les forêts proches des centres-villes en « parcs » suburbains « où la fonction récréative importe plus que la fonction de production ».



Forêt ou parc urbain ? Bernard Petit © CNPF.

à la pauvreté, à l'accueil des gens du voyage, aux comportements marginaux et à la prostitution. Enfin, des espaces boisés appartiennent au domaine privé de l'État ou à des collectivités, dans lesquels sont implantés des terrains militaires, des instituts médicaux-éducatifs ou des lycées agricoles. Ces biens forestiers sont entretenus et peuvent être occasionnellement accessibles au public. »

## Plusieurs forêts périurbaines

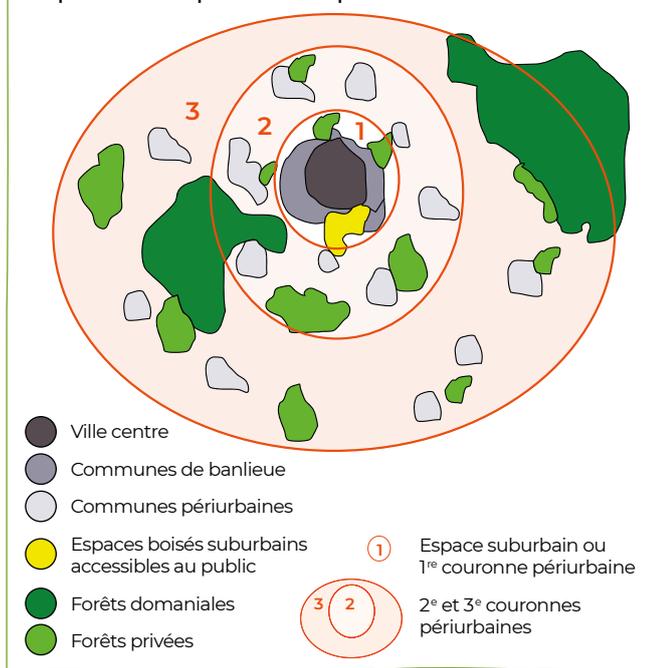
Ce phénomène est à nuancer en fonction de l'éloignement des centres et de la nature de la propriété. « Dans la première couronne suburbaine, plusieurs types de forêts coexistent », expliquent Pascal Papillon et Rodolphe Dodier, citant l'exemple de Blois, d'Alençon et du Mans. « Les collectivités mettent à disposition de véritables "parcs" suburbains, équipements identifiés comme des forêts d'agrément et de proximité, mais beaucoup plus vastes que ceux qui existent au sein de la partie dense de la ville. Ensuite, des forêts privées se situent en limite des espaces urbains, avec des destins très différenciés. Les bois peuvent être entretenus et exploités, ou ils peuvent devenir des espaces de relégation, des lieux ouverts

Dans les deuxième et troisième couronnes périurbaines, deux principaux types de forêts peuvent être distingués, selon l'étude. « Les forêts privées sont généralement peu accessibles. Certaines forêts privées peuvent toutefois être traversées par des chemins ruraux, des panneaux interdisant souvent l'accès à l'intérieur des parcelles. » Les forêts domaniales, « vastes et bien entretenues, avec des ambiances forestières variées », complètent l'espace périurbain. « Ces forêts domaniales marquent profondément les paysages et les territoires. Les pratiques récréatives sont acceptées voire plus ou moins organisées. »

1. 51,6 millions de personnes, selon l'Insee, résident dans une commune ou un groupe de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 m entre les bâtiments) et d'au moins 2 000 habitants.

### Schéma typique des différentes zones périurbaines (exemple de Blois)

d'après Pascal Papillon et Rodolphe Dodier.



### Des activités diverses

Ces forêts périurbaines, et en majorité celles du domaine de l'État ou des communes, concentrent les visites. Selon un sondage réalisé par l'ONF en 2021, 4 Français sur 10 se rendent en forêt tous les mois. Selon Pascal Papillon et Rodolphe Dodier, dans les forêts des zones urbaines de Blois, d'Alençon et du Mans, « la marche et la promenade sont, avec plus de 50 % d'adeptes, les principales activités pratiquées en forêt », suivies par les autres activités sportives (course, VTT, équitation...) et la chasse, pratiquée dans tous les espaces forestiers périurbains. « Les activités de cueillette sont traditionnelles. Un cinquième des personnes interrogées s'y adonne occasionnellement, mais près de la moitié des usagers ne pratique jamais ces activités et ne sait pas si elles sont autorisées. » La découverte du milieu naturel représente enfin une pratique marginale.

La forêt représente un milieu apprécié et dont la disparition fantasmée inquiète : « 65 % des personnes se disent préoccupées par la question de la forêt. Première inquiétude selon l'étude : la déforestation et la disparition des arbres. La deuxième préoccupation porte sur la négligence et les activités humaines à 25 %. À 15 %, c'est l'urbanisation », indique l'ONF.

Des inquiétudes qui imposent aux gestionnaires et propriétaires publics et privés de porter une grande attention aux attentes sociétales dans la gestion forestière. Malheureusement, l'inverse n'est pas toujours vrai et la forêt n'est pas toujours assez considérée dans les politiques d'urbanisme. « On observe une

interpénétration plus grande entre la zone urbaine et les espaces forestiers », relève Françoise Alriq, directrice adjointe de la FNCOFOR. « La forêt s'approche de la ville et ce sujet de l'interface doit faire l'objet d'un travail précis dans les documents d'urbanisme. Cela concerne le risque incendie, bien sûr, mais la forêt joue d'autres rôles : protection contre les avalanches et inondations... » rappelle-t-elle. Autant de sujets qui doivent mener à une vraie prise en compte du milieu forestier dans l'aménagement du territoire.



Les forêts prisées des citoyens pour la pratique de sports divers. Philippe Gaudry © CNPF.

## Urban Woods for People, précurseur de la coopération franco-suédoise

Le projet franco-suédois Urban Woods for People (Des forêts pour les citoyens), conduit au début des années 2000, avait pour objectif d'identifier de nouvelles voies pour accroître la valeur récréative des forêts urbaines et périurbaines. « En Suède, où l'on trouve une grande surface forestière et une population limitée, les actions visaient à améliorer l'attractivité de forêts parfois peu fréquentées, pour les faire découvrir à un plus grand nombre de visiteurs. En Île-de-France, où une population nombreuse se partage peu de forêts, les actions tendaient plutôt à réorganiser l'accueil du public et à élargir la gamme des services spécifiquement forestiers dans des forêts déjà très fréquentées », expliquent l'ONF et son homologue suédois, qui ont conduit une quarantaine d'expériences dans les forêts autour de Stockholm, en forêt de Sénart et dans les Hauts-de-Seine. Ces expérimentations visaient un rapprochement des citoyens à la forêt, tant physique (pour les publics en situation de handicap par exemple) qu'intellectuel, en encourageant la prise de conscience voire la contribution aux enjeux de gestion multifonctionnelle.

## Entretien

# Monts du Lyonnais : 6 700 hectares de forêt périurbaine

Les forêts périurbaines de Lyon représentent un vaste massif, qui s'étend jusqu'à 30 km du centre de la ville. Il compte 3 700 propriétaires, dont 98 % sont des propriétaires privés. Guillaume Pallandre, technicien forestier Coteaux et Monts du Lyonnais au CNPF Auvergne-Rhône-Alpes, nous explique les principaux enjeux de ce territoire.



Des supports de communication dédiés aux coupes en milieu périurbain, près de Lyon. © Guillaume Pallandre.



Guillaume Pallandre.  
© Maxime Tsjoen.

## Dans quelles mesures les forêts périurbaines font-elles l'objet d'une gestion à part entière ?

La proximité du grand public façonne complètement la gestion forestière périurbaine, qui n'a rien à voir avec la gestion pratiquée en rase campagne. La priorité est donnée à la préservation de la biodiversité et au couvert continu, avec un minimum de coupes et un maximum de pédagogie. En effet, dans une forêt où passent des milliers de personnes par jour, le moindre marquage est questionné !

La fonction sociale dans ces forêts a pris une place très importante ces dernières années, notamment à la suite d'événements marquants, comme les incendies

en Gironde ou des dépérissements très visibles. Et dans ce dernier cas, il n'est pas aisé de répondre à la question « *Mais pourquoi coupez-vous autant ?* ». Malheureusement, c'est le bûcheron qui est le plus souvent pris à partie, et avec virulence. Et que l'on soit en forêt privée ou publique, les risques de vol, de dégradation ou d'interruption de chantier existent.

Aussi les supports de communication sont-ils devenus indispensables à proximité des villes. Chaque opérateur prend le temps qu'il peut pour faire de la pédagogie.

Mais ces réactions montrent aussi un attachement profond à notre massif. Et de fait, la sylviculture menée a un impact frappant sur la faune et la flore, ne serait-ce que par l'émergence spontanée d'une plus grande variété de plantes forestières, ou encore une meilleure conservation des microhabitats. C'est d'ailleurs pour cela qu'on parle des forêts périurbaines de Lyon comme des « poumons verts de Lyon », et qu'elles sont hautement appréciées et valorisées par les habitants.

### Comment les propriétaires privés adaptent-ils leur gestion à ce contexte périurbain ?

Dans le renouvellement du plan de gestion, il n'est pas rare de les voir mettre plus l'accent sur la préservation de la biodiversité. Tout simplement parce que, entre le volet administratif, l'aversion du grand public, la proximité de sites classés ou encore la réticence des bûcherons à accepter des chantiers trop proches de Lyon, envisager une coupe est devenu un parcours du combattant.



Des rendez-vous pour le grand public et les propriétaires forestiers urbains. © Guillaume Pallandre.

Aujourd'hui, pour un propriétaire périurbain, le temps consacré à informer toutes les parties en amont d'une intervention en forêt est colossal. Et lorsque l'on touche à la totalité d'un peuplement, cela peut générer beaucoup d'inquiétudes ou de critiques. Cela n'empêche pas les postures d'être pleines de contradictions : les opposants aux coupes viennent ensuite se servir du bois exploité pour leur bois de chauffage...

De nombreux propriétaires sont échaudés. La fonction de production n'est plus pour eux une priorité. En revanche, c'est la perte financière potentielle, liée à la surfréquentation de leur territoire, qui les préoccupe : des barbecues en forêt aux risques de branches qui tombent sur les promeneurs, les sources d'inquiétude sont nombreuses.

Nous avons aussi beaucoup d'exemples où les choses se passent très bien. Et cette fonction sociale omniprésente est une belle occasion de faire évoluer les mentalités. L'affichage de panneaux permet de mettre en avant tous les bienfaits d'une forêt gérée : coupe d'arbres au profit des sujets plus vigoureux, captation carbone, amélioration de la qualité de l'air, microclimat... J'ai en tête l'exemple d'un propriétaire qui avait une population d'oiseaux particulière. En coordination avec la LPO, il a mis en place des panneaux d'interdiction de pénétrer dans le peuplement pendant la période de reproduction. L'initiative a été très bien comprise et appréciée du grand public.

La pédagogie est parfois moins évidente quand les initiatives sont moins concrètes, je pense par exemple à la notion de filtration de l'eau. Mettre en avant la conservation d'un couvert sur certaines zones pour préserver la qualité de l'eau est moins intuitif. En ce

qui concerne les nombreux anciens aqueducs de la région lyonnaise encore en activité, nous avons par exemple préféré mettre l'accent sur leur aspect patrimonial.

### Que penser des profils de gestionnaires des forêts périurbaines ?

Le volet communication est devenu très important dans leur métier. Mais il faut apprendre à distinguer les usagers de la forêt. Souvent, les habitants à proximité des forêts périurbaines sont ceux qui la défendent le mieux. Ils l'observent au quotidien et la comprennent. Ils savent profiter des bords de vallons frais ou des chevreuils du matin. À leurs yeux, la forêt est un bien inestimable. En revanche, les ultra-citadins qui viennent le week-end pour se dépenser, faire du quad, organiser des activités sportives de nuit, ou des stages de survivalisme, sont moins réceptifs aux perturbations potentielles de la faune.

La gestion de la forêt périurbaine pose évidemment la question de la formation. Aussi bien pour le gestionnaire, à qui l'on demande d'aller beaucoup plus loin que sa formation initiale, que pour les autres acteurs de la filière. Quand un ETF vient faire des dégagements de plantation en plein été, autant vous dire que démarrer à 5 h du matin n'est pas envisageable ! Certains opérateurs de la filière fuient les forêts périurbaines car ils ne peuvent tout simplement pas travailler correctement. Mais d'autres les apprécient hautement. Ce sont souvent des écrins de beauté préservés. On y trouve des herbes et des fleurs magnifiques, une biodiversité très riche, une faune plus développée qu'en forêt classique, c'est un plaisir pour le forestier !

“ Les forêts périurbaines sont aussi des écrins de beauté ! ”